

BULLETIN COMMUNAL



... 1999 ...

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	page 2
HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE	page 3
COMMENT EFFECTUER	page 4
COMMENT OBTENIR	page 5
EMPLOI DU FEU - ECOBUAGE	page 6
FONCTIONNEMENT 1998	page 7
TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 1998	page 8-9
PREVISIONS DES INVESTISSEMENTS 1999	page 10
ECOLE " SOURCE DU PILAT "	page 11-12-13-14
OGEC-APEL	page 15
SOCIETE DE CHASSE	page 16
AMICALE DE PETANQUE	page 17
CLUB " LOISIRS-AMITIE " COLOMBIER-GRAIX	page 18
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE	page 19

LE MOT DU MAIRE

Un peu plus de trois années se sont écoulées, depuis que notre équipe municipale s'est vu confier la gestion de notre village. Il est temps de faire un bilan sur les projets que l'on s'était fixé.

Nos prévisions étaient axées sur deux projets importants :

- l'assainissement
- le bâtiment communal.

L'assainissement étant terminé et la mairie en cours de travaux bien que ceux-ci ayant eu un retard important pour diverses raisons que je regrette.

Les appartements qui seront réalisés avec le CDHR (Comité Départemental d'Habitat Rural) qui en sera le maître d'ouvrage, ce projet devrait voir le jour cette année.

La mairie est un lieu où les citoyens auront le plaisir de se rendre, car c'est un point de rencontre qui connaît une intense fréquentation, les motifs sont divers et nombreux (papiers administratifs, renseignements de tous genres). Les croquants auront un lieu à la fois agréable et fonctionnel tout en donnant à ce bâtiment (avec les logements) une vie nouvelle en préservant le patrimoine communal. La réhabilitation de ce bâtiment soulève néanmoins de la part des associations le problème de la salle de réunion, une rencontre avec celles-ci aura lieu fin janvier pour résoudre ensemble ce problème.

Pour les travaux effectués ces trois années l'entretien des voies communales se sont réalisées normalement, plusieurs habitations ont été raccordées par un revêtement et une étude auprès de la DDE (directeur départementale de l'équipement) va être réalisée pour faire le point sur les priorités à donner et surtout sur le choix des matériaux à utiliser (bis couche enrobée ou autres).

Au Bourg, on a pu réaliser certains travaux subventionnés à 80 ou 60 %.

La barrière Place de l'église, la rénovation des monuments Odouard et aux morts ainsi que la croix du Bourg le prolongement d'un trottoir avec enfouissement du câble téléphonique. De plus, des travaux au cimetière commencés en 1998 se poursuivront cette année et peut-être en l'an 2000.

La piste de Vernelon étant enfin terminée, elle devrait donner aux propriétaires forestiers de ce massif des avantages et plus de sécurité à l'exploitation de leur forêt.

La déviation du hameau du Mas de Cheval devrait être réalisée prochainement par l'entreprise Molina

Une subvention a été sollicitée pour des travaux concernant les murs extérieurs du cœur de l'église pour remplacer un crépi bien détérioré ainsi que pour la recherche d'eau à Vernelon pour que l'on puisse avancer ce dossier avec l'aide de la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt) en accord avec le propriétaire du terrain.

La nouvelle année sera aussi marquée par le recensement de la population et en mars chacun d'entre nous recevra la visite d'un enquêteur, c'est Martine BERLIER qui a été désignée pour réaliser ce travail qui confirmera sans doute l'augmentation de la population.

Je tiens à remercier les personnes qui ont élaboré ce bulletin et bien que l'année soit bien engagée, je vous présente ainsi que l'équipe municipale mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Auguste COMBE

COMMENT EFFECTUER

Démarche	Où s'adresser	Pièces à fournir	Observations
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Certificat de maternité ou d'un médecin, LF	A faire dans les 3 jours qui suivent l'accouchement par le père, le médecin ou la sage femme
Reconnaissance d'un enfant naturel	Mairie du domicile ou autre	Acte de naissance du ou des parents de l'enfant (facultatif)	Peut être faite avant ou après la naissance de l'enfant
Demande de célébration de mariage	Mairie du domicile de l'un des futurs époux	Se renseigner en mairie	Dossier à déposer au moins un mois avant la date de célébration
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	LF* ou extrait d'acte de naissance du ou des parents de l'enfant (facultatif)	A faire dans les 24 heures qui suivent le décès
Recensement militaire	Mairie du domicile	LF*	Obligatoire pour tous les jeunes ayant atteint l'âge de 17 ans

* Livret de famille

** Carte Nationale d'identité

Le livret de famille doit être présenté pour toute demande concernant l'état civil



A partir de janvier 1998, les inhumations et exhumations ne pourront être effectuées que par des entreprises agréées. La loi du 8 janvier 1993 et l'avis rendu le 19 décembre 1995 par le Conseil d'Etat donnent un caractère de service public et commercial aux pompes funèbres permettant ainsi la libre concurrence. Il serait difficile pour une commune n'ayant pas d'employés communaux d'assurer ce service.

Les familles devront s'adresser aux entreprises agréées dont la liste est à leur disposition en mairie.

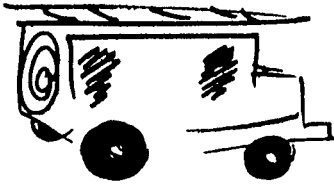
COMMENT OBTENIR

Pièce	Où s'adresser	Renseignements ou pièces à fournir
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	Nom, Prénoms, date de naissance + enveloppe timbrée pour envoi
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Nom, prénoms, date du mariage + enveloppe timbrée pour envoi
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	Nom, prénoms, date du décès + enveloppe timbrée pour envoi
Fiche d'état civil	Mairie du domicile ou autre	LF* ou CNI** ou acte de naissance
Fiche d'état civil et de nationalité française	Mairie du domicile ou autre	LF* ou CNI**
Extrait de casier judiciaire	Casier Judiciaire National 44079 NANTES Cedex	Fiche individuelle d'état civil + enveloppe timbrée pour envoi
Carte Nationale d'identité (valable 10 ans)	Mairie du domicile	2 photos récentes, LF ou extrait de naissance, ancienne carte, 2 justificatifs de domicile
Passeport (valable 5 ans)	Mairie du domicile	CNI **, 2 photos récentes, justificatifs de domicile, ancien passeport, LF* timbre fiscal à 400 F
Duplicata du livret de famille	Mairie du lieu de mariage Mairie du domicile	Nom, prénoms, date et lieu de mariage et de naissance des enfants
Carte d'électeur (inscription)	Mairie du domicile (toute l'année)	LF* ou CNI**
Copie conforme	Mairie du domicile autre, commissariat de	Original et copie
Permis de chasser (validation à chaque ouverture)	Mairie du domicile	Permis de chasser, attestation d'assurance, timbre fédération
Carte grise	Préfecture ou Mairie du domicile	
Autorisation de sortie du territoire pour mineurs français	Mairie du domicile	LF* des parents (en cas de divorce, justificatif d'autorité parentale)
Certificat de Nationalité française	Greffe du tribunal d'instance	LF* des parents ou copie intégrale de l'acte de naissance du demandeur

* Livret de famille

** Carte Nationale d'identité





SAPEURS POMPIERS

Emploi du feu - Ecobuage

Sont concernés : les feux d'écobuages forestiers, les feux de débroussaillage agricole et végétaux sur pied ou coupés.

Tableau de périodes d'interdiction et d'autorisation

QUI ?	du 1 ^{er} mars au 30 avril	du 1 ^{er} mai au 30 juin	du 1 ^{er} juillet au 30 septembre	du 1 ^{er} octobre au 28 février
Propriétaires ou Ayants-droit	Interdit dans l'intérieur et jusqu'à 200 m des forêts, bois.	Autorisé avec demande obligatoire au Maire	Interdit à tous y compris propriétaires ou ayants-droit de fumer à l'intérieur et jusqu'à 400 m des forêts, bois, plantations, maquis, landes... ainsi que sur les routes, sentiers ou chemins qui les traversent ou en suivent la lisière, d'utiliser tout appareil producteur	Autorisé avec demande obligatoire au Maire (1)
Non-propriétaires	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit

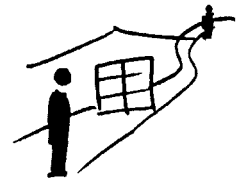
(1) Les propriétaires ou ayants-droit doivent déposer une déclaration en mairie, 5 jours francs avant la date prévue pour l'opération d'écobuage ou d'incinération.

Un récépissé de cette déclaration est délivré par le Maire qui :

- conseille au demandeur de souscrire une assurance couvrant les risques encourus à cette occasion, s'il ne l'a pas déjà fait.
- adresse un double de récépissé au SDIS 42, au corps de sapeurs-pompiers de 1^{er} appel et à la brigade de gendarmerie ou commissariat de police.

A.D.M.R.

Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural



L'ADMR est le premier réseau associatif français de service à domicile. Sa mission première et plus particulièrement la nôtre sur Saint-Julien, est de créer, de mettre en place et de gérer des services d'aide à domicile destinés plus particulièrement aux personnes âgées, mais également aux familles avec de jeunes enfants, aux malades, aux handicapés.

L'ADMR développe ainsi une action collective qui s'appuie sur des valeurs, comme le respect des personnes, la volonté d'être présent au plus près de celles-ci pour mieux répondre à leurs attentes, et l'esprit d'entraide.

Les bénévoles connaissent les per-

sonnes à aider. Ils sont les interlocuteurs directs sur le terrain qui écoutent, évaluent les besoins et proposent une réponse adaptée. Les interventions sont assurées par sept professionnelles compétentes, diplômées pour quatre d'entre elles.

Elles participent et contribuent au confort, au suivi et au maintien de la personne aidée tout en l'aidant dans les tâches ménagères, mais ce ne sont pas des bonnes à tout faire. Leur rôle essentiel est bien de briser l'isolement pour certains, de maintenir le lien avec le monde extérieur et la famille ; c'est savoir accompagner les personnes en respectant leur identité, leur liberté, leurs désirs, leur maîtrise de vie.

Cette année, nos Aides à domicile ont effectué en totalité 4681 heures pour 46 dossiers répartis ainsi : 29 prises en charge par les différentes caisses de retraite : CRAM, MSA, ORGA, AIDE SOCIALE ; plus 17 dossiers en service mandataire.

Nous ne le redisons jamais assez, n'hésitez pas à contacter les responsables de ce service. Il y a toujours une solution à vos problèmes et une aide à vous apporter.

Renseignements en mairie ou auprès de Madame Desseux au 04 77 51 56 66 ou Madame Osternaud au 04 77 51 57 72.

J. OSTERNAUD,
la présidente.

FONCTIONNEMENT 1998

(ne donnant pas lieu à récupération de T.V.A)

Budget Général :

Cotisation 1998 au Service Départemental d'Incendie et de Secours :	16 277,83 Frs
Participation 1998 au Contingent d'Aide Sociale du Département (Conseil Général de la Loire) :	28 264,00 Frs
Participation 1998 au SIVU Ternay-Deûme (Ramassage des ordures ménagères) :	12 026,00 Frs
Fauchage de divers chemins communaux :	4 341,60 Frs
Entretien voirie (point à temps)divers chemins communaux :	16 493,39 Frs
Frais scolarité enfants, Ecole Bourg-Argental :	4 877,20 Frs
Subvention 1998 - OGEC - , Ecole de Colombier :	70 000,00 Frs
Subvention 1998 - Amicale de Pétanque :	500,00 Frs
Subvention 1998 - Société de Chasse :	700,00 Frs
Subvention 1998 - Club Loisirs Amitiés Colombier-Graix :	250,00 Frs
Subvention 1998 - CUMA de Colombier :	500,00 Frs
Entretien de bâtiments : peinture barrière Place de l'Eglise et réparation du portail du cimetière	5 221,98 Frs
Intérêts des emprunts	15 141,95 Frs

Budgets Eau et Assainissement

Entretien et réparation sur réseau Eau et Assainissement	10 165,11 Frs
Intérêts des emprunts	36 236,47 Frs

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT REALISES EN 1998

Montant Hors Taxes (T.V.A.reversée dans deux ans)

BUDGET GENERAL M14

Voirie 1998

Montant des travaux :	149 202,50 Frs
Subvention D.G.E. :	89 610,00 Frs
A la charge pour la commune :	59 592,50 Frs

Bordures trottoirs C.D.8

Montant des travaux :	64 453,10 Frs
Subvention Conseil Général de la Loire :	28 389,00 Frs
A la charge de la commune :	36 064,10 Frs

Marches escalier cimetière

Montant des travaux :	14 209,00 Frs
Subvention C.G.Loire :	11 367,00 Frs
A la charge de la commune :	2 842,00 Frs

Réfection monument aux morts

Montant des travaux :	4 100,00 Frs
Subvention C.G.Loire :	3 280,00 Frs
A la charge de la commune :	820,00 Frs

Achat fax

Montant :	3 690,00 Frs
Subvention C.G.Loire :	1 107,00 Frs
A la charge de la commune :	2 583,00 Frs

Plantations

Montant des travaux :	10 424,00 Frs
-----------------------------	---------------

Mairie

Montant des travaux 1998 :	41 089,70 Frs
Montant des travaux TTC à reporter en 1999 :	551 777,82 Frs
Subvention C.G Loire à reporter en 1999 :	315 407,00 Frs

Chemin du "Mas de Cheval"(programme non terminé, reporté en 1999)

Montant des travaux 1998 :	7 850,00 Frs
Montant des travaux TTC à reporter en 1999 :	111 132,90 Frs
Subvention Voirie - Amendes de Police :	60 000,00 Frs
Travaux commandés à l'entreprise MOLINA pour 1999 :	139 745,25 Frs

PISTE FORESTIERE "VERNOLLON"

- * Montant des travaux 98 : 248 731,00 Frs
- * Subvention F.F.N reçue : 133 500,00 Frs
- * Subvention C.G de la Loire : 55 050,00 Frs
- * Participation des particuliers - reçue en 98 : 11 378,00 Frs
(reste à recevoir : 68 237,00 Frs)
- * Subvention Contrat de Pays à recevoir (Région) : 10 500,00 Frs



BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

- * Montant des travaux assainissement 98 : 85 396,75 Frs
- * Subvention Conseil Général de la Loire 98 : 52 299,00 Frs
- * Subvention Agence de l'Eau 98 : 36 200,00 Frs

PREVISIONS DES INVESTISSEMENTS POUR 1999

- Voirie 1999, revêtement de divers chemins communaux :

*** Devis : 302 300,00 Frs H.T

Demande de subvention en cours , au Conseil Général de la Loire :

*** Produit attendu : 60 % de subvention ***

- Reprise enduit extérieur du choeur de l'église :

*** Devis : 28 220,00 Frs H.T

Demande de subvention au Conseil Général de la Loire au titre des enveloppes cantonales.

*** Produit attendu : 80 % de subvention ***

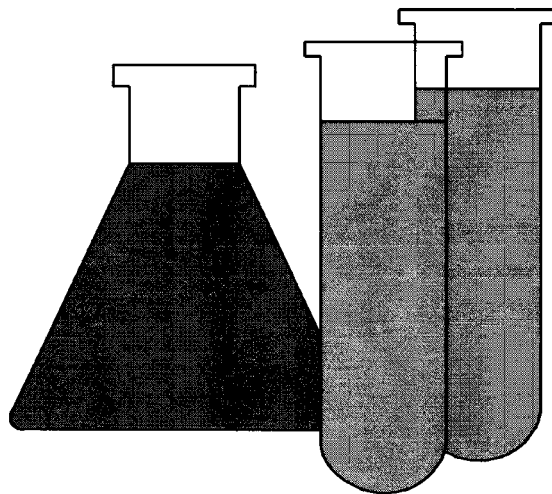
SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Alimentation en eau potable :

recherche d'eau pour captage supplémentaire

- Devis : 50 000,00 Frs H.T

Demande de subvention en cours, au Conseil Général de la Loire et à l'Agence de l'Eau.



L'école "Source du Pilat" accueille cette année 39 enfants.

L'équipe éducative se compose de 4 institutrices et de 3 aide-éducatrices :

- Monique Coillet
- Béatrice Courbon
- Prisca Dourin

Sylvie Desseux poursuit sa tâche de cuisinière.

La rentrée scolaire a été marquée par la création d'une coopérative scolaire, véritable initiation à la vie associative (élections, réunions du bureau, mise en place et réalisation de projets).

Notons quelques points forts :

- échange avec une école de Tunisie
- publication du journal "L'ECOLIER"
- préparation d'une classe-découverte en Ardèche (24 au 26 mars 99), sur le thème : "FERMES D'ICI ET D'AILLEURS"
- vente de plantes fleuries en mai 99
- programmation d'un spectacle créé par les enfants pour le 1er juillet 1999.

Une partie de ces réalisations aura été possible grâce à la mise en place d'activités A.R.V.E.J. (aménagements des rythmes de vie des enfants et des jeunes) co-financées par la Direction Départementale Jeunesse et Sports, la commune de Colombier, l'O.G.E.C. et bien sûr les familles.

Nous remercions les Croquants pour leur soutien à l'école du village.

Rendez-vous le 1er juillet prochain.

Les enseignants : Madeleine Chomienne
Myriam Coste
Claire Galipaud
Françoise Vallat

A L'ECOLE , NOUS FETONS NOEL

Le vendredi 18 décembre, quelques parents nous ont préparé une après -midi surprise . Pour commencer, nous avons visionné les films que nous avons réalisés avec Monsieur Pervis . Ensuite , à la salle de jeux , nous avons joué à Twister et observé des livres-jeux .

Après , nous nous sommes retrouvés à la salle de la musique pour ouvrir nos cadeaux . Les enfants de maternelle- CP ont eu une dînette , un caddie et un étalage ; nous avons reçu un filet et un ballon de volley .

Pendant que nous nous sommes entraînés au volley , les petits se sont fait maquiller , ont joué à la marchande et sont allés à l'église faire sonner l'ange de la crèche .

A 16 H, grand rassemblement pour effectuer le tirage du sapin que nous avons fabriqué en arts plastiques .Blandine a tiré au sort et c'est Emilien Degraix qui a été l'heureux gagnant . Ensemble, nous avons savouré le délicieux goûter préparé individuellement sur des assiettes .

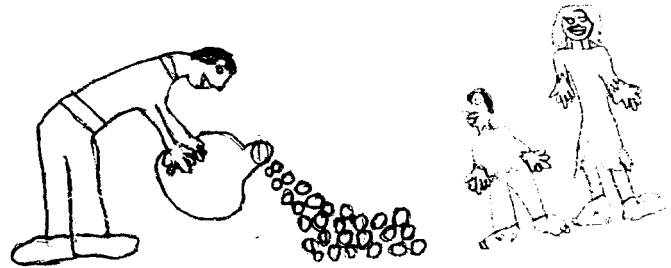
Nous remercions M. le Maire et la municipalité qui nous ont offert des friandises .

Nous sommes très heureux de nos cadeaux . Cette après-midi était super. Nous remercions les parents qui l'ont préparée .

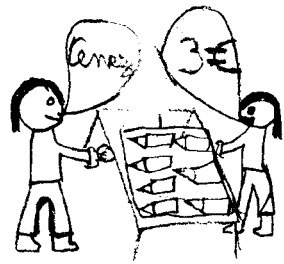
Les élèves de CE. CM.

NOS VOEUX POUR 1999

Que les riches partagent
avec les pauvres.



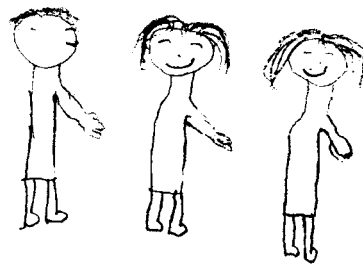
Que la paix arrive
sur tous les pays.



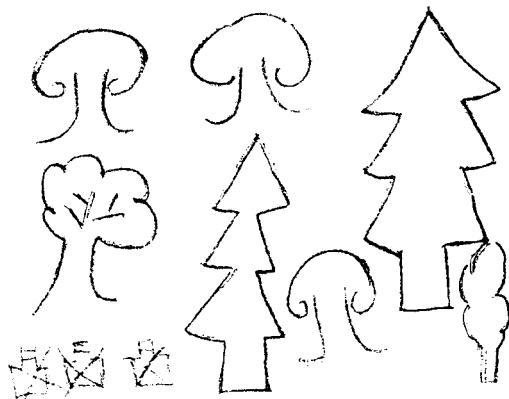
Que l'euro fonctionne
bien dans l'Europe et
que les personnes âgées
comprennent cette nouvelle
monnaie.



Que tous les enfants du
monde puissent aller à
l'école avec du matériel.



Que les forêts soient
moins polluées.



Qui aura la fève?

Geoffrey est le roi de la forêt.
Caroline est la reine de la cantine.
Samantha est la reine du chocolat.
Blandine est la reine des tartines.
Estelle est la reine des dentelles.
Jade est la reine de l'orangeade.
Maxime est le roi du mime.
Emma est est la reine d'Andréa.
Amandine est la reine de la cuisine.
Benoît est le roi des rois.
Nahim est le roi des rimes.
Emilie est la reine des fourmis.
Anthony est le roi du riz.
Nicolas est le roi des chats.
Jessica est la reine du coca.
Emilien est le roi des coquins.
Emilie est la reine des souris.
Léa est la reine des petits rats.
Axel est le roi d'Estelle.

Classe Maternelle et C.P.
Le 12/01/1999

OGEC - APEL

Nous remercions tout d'abord chacun de vous qui apportez une aide précieuse et n'hésitez pas à donner de votre temps pour la préparation des différentes manifestations organisées au profit de l'école. Cette année encore, nous comptons sur vous.

Ces fêtes sont indispensables pour le bon fonctionnement de notre école, mais elles sont en même temps l'occasion de passer de bons moments ensemble et font partie de la vie de notre village; nous vous invitons donc à y venir toujours nombreux.

CALENDRIER DES FETES :

* 14 février 1999	Concours de belote
* 10 avril 1999	Choucroute
* 1er juillet 1999	Fête de l'école (en soirée)
* 1er août 1999	Fête d'été
* 9 octobre 1999	Soupe aux choux

Suite au renouvellement d'une partie des membres des Conseils d'Administration de l'OGEC et de l'APEL, les bureaux sont désormais composés de :

OGEC :

Présidente : Mme Nicole Celette

Vice-Président : Mr Régis Gache

Trésorier : Mr Maurice Degraix

Trésorier-Adjoint : Mme Liliane Mathieu

Secrétaire : Mme Christine Blachon

Administrateurs :

Mme Marie-Noëlle Berne

Mme Mireille Jamet

Mme Elizabeth Mejean

Mr Gilbert Mathevet

APEL :

Présidente : Mme Gisèle Chavat

Vice-Présidente : Mme Marie-France Bernon

Trésorier : Mme Nacéra Pavloff

Secrétaire : Mme Myriam Martel

Administrateurs :

Mme Rolande Oriol

Mr Robert Oriol

LOCATION DE LA SALLE DES FETES : TARIFS EN VIGUEURS AU 01/01/99

Salle des fêtes	500 Frs
Salle + buvette	600 Frs
Salle + buvette + local de rangement 1er étage	700 Frs
Buvette seule	150 Frs

L'OGEC et l'APEL présentent à tous leurs meilleurs vœux pour 1999.

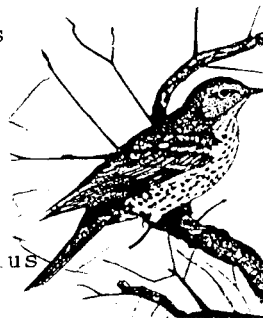
La Présidente de l'OGEC

La Présidente de l'APEL

SOCIETE DE CHASSE

Composition du bureau:

Président : VALLOT J.Paul. Vice-Président : BERNE Georges
Secrétaire : MATHEVET Roger - Trésorier : MARTEL Serge
Membres : MATHEVET Joseph, SAVIN Louis, CELLARD Michel,
MAGNOLON Alain, COURBON Raphaël

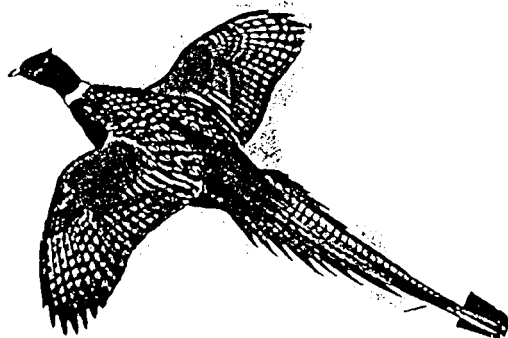


La saison 98 - 99 touche à sa fin et, une fois de plus les chasseurs peuvent être satisfaits, aussi bien en ce qui concerne les tableaux qu'en ce qui concerne la qualité de la chasse elle-même. En effet pour le chevreuil dix sept pièces ont été prélevées sur dix huit que nous autorisait le plan de chasse. Pour le sanglier, on note une légère régression au vu de l'an dernier (15), toutefois, neuf animaux ont quand même été prélevés dont un spécimen de 106 Kg. La chasse au lièvre quant à elle a répondu à toutes nos attentes, en effet le quota de 45 lièvres qui nous était attribué a été atteint, et nous avons de ce fait fermé cette chasse 15 jours avant la fermeture officielle; pour avoir un effet comparatif avec les autres sociétés nous vous présentons le bilan de tout le canton :

BOURG-ARGENTAL = 23 lièvres - St Hubert (particulière) = 5
BURDIGNES = 32 - GRAIX = 4 - St JULIEN-MOLIN-MOLETTE = 29
StSAUVEUR EN RUE = 22 - THELIS LE COMBE = 17 - LA VERSANNE = 17
COLOMBIER = 45 . Ce résultat est le fruit d'une saine gestion et d'une bonne régulation des nuisibles puisque vingt et un renards ont été abattus au cours de la saison. En ce qui concerne le chevreuil, nous demandons à tous les propriétaires forestiers de bien vouloir nous signaler les dégâts dont ils pour raient être victimes, ceci, afin de mieux cibler notre action de chasse sur certains massifs, car ils doivent savoir qu'ils ne peuvent prétendre à aucune indemnité, toutefois, leur déclaration de dégâts leur permettront de se voir attribuer un produit répulsif (FEGOL ou autre), à cet effet vous pouvez retirer des imprimés de déclaration de dégâts auprès des responsables de la société.

Le repas de la chasse est bien évidemment reconduit, la date n' étant pas encore fixée, nous vous la communiquerons par voie de presse ultérieurement. Tous les habitants et propriétaires de Colombier y seront les bienvenus.

La Société a l'honneur de présenter à tous les croquants, ses meilleurs voeux pour la nouvelle année.



Amicale de Pétanque

(Crée en 1984)

Conseil d'administration:

Berne Georges : Président
Oriol Michel : Vice-président
Oriol Philippe : Secrétaire
Guillermard Eric : Secrétaire-adjoint
Cellard Michel : Trésorier
Sagnimorte Bernard : Trésorier-adjoint

Membres actif:

Degraix Joël : *Desseux Pascal* : *Oriol Georges* : *Oriol Louis*
Facchinetti Umberto : *Oriol Bernard* : *Chavas Emmanuel* : *Vallot Jean Paul*

50 adhérents pour l'année 98.

Les manifestations organisées au cours de l'année sont :

- * *Le réveillon à Colombier à la "Clé des champs".*
- * *Un concours de belote avec 68 doublettes.*
- * *Une marche au saut du Gier avec un pique-nique à la Jasserie.*
- * *Une rencontre inter société contre le Cercle Jeanne d'Arc à Colombier, la victoire de Colombier pour un tout petit point, un méchoui clotura la soirée.*
- * *Un concours de pétanque avec 40 doublettes.*
- * *Une sortie à " l'Auberge Paysanne "à Chantemerle les blés .*
- * *Une matinée boudin avec pour la première année une mini foire un succès malgré la neige.*

Amicale de Pétanque

(Crée en 1984)

Conseil d'administration:

Berne Georges : Président
Oriol Michel : Vice-président
Oriol Philippe : Secrétaire
Guillermard Eric : Secrétaire-adjoint
Cellard Michel : Trésorier
Sagnimorte Bernard : Trésorier-adjoint

Membres actif :

Degraix Joël : *Desseux Pascal* : *Oriol Georges* : *Oriol Louis*
Facchinetti Umberto : *Oriol Bernard* : *Chavas Emmanuel* : *Vallot Jean Paul*

50 adhérents pour l'année 98.

Les manifestations organisées au cours de l'année sont :

- * *Le réveillon à Colombier à la "Clé des champs".*
- * *Un concours de belote avec 68 doublettes.*
- * *Une marche au saut du Gier avec un pique-nique à la Jasserie.*
- * *Une rencontre inter société contre le Cercle Jeanne d'Arc à Colombier, la victoire de Colombier pour un tout petit point, un méchoui clotura la soirée.*
- * *Un concours de pétanque avec 40 doublettes.*
- * *Une sortie à " l'Auberge Paysanne " à Chantemerle les blés .*
- * *Une matinée boudin avec pour la première année une mini foire un succès malgré la neige.*

CLUB " LOISIRS AMITIE COLOMBIER-GRAIX "

Depuis le début de l'année, notre jeune club poursuit allègrement ses activités, avec actuellement 46 adhérents, qui se retrouvent régulièrement lors des rencontres qui ont lieu une fois par quinzaine. Jeux de cartes, scrabble, jeux de chiffres, de lettres et autres, permettent à tous de passer une après-midi agréable et dans l'amitié, un goûter amical termine la soirée, avec un plus pour certaines fêtes : tirage des rois, bugnes, Noël. Les anniversaires sont souhaités tous les trimestres.

Au mois d'avril, nous avons adhéré à la Fédération départementale des Clubs des Aînés Ruraux de la Loire, qui elle-même est regroupée au sein d'une fédération nationale. La Fédération de la Loire regroupe 29 clubs, qui représentent environ 1 500 adhérents.

Le Concours de belote organisé en mars 98 a été une réussite, de même que le concours de pétanque qui a eu lieu en juillet 98.

Le 30 avril, voyage d'une journée qui nous permet de découvrir le musée de la mine à ST. ETIENNE, repas à ST. VICTOR/LOIRE, ensuite mini-croisière sur le barrage de Grangent, au retour passage à MARLHES pour la visite d'un élevage de canards et dégustation de foie gras.

Le 24 septembre, une quinzaine d'adhérents ont participé à la fête de l'Amitié à AMIONS, charmant petit village aux environs de ST. GERMAIN-LAVAL. Cette fête de l'amitié organisée par la fédération départementale a pour but de regrouper les différents clubs de la Loire, nous étions 280 personnes de tout le département, placés aussi sous le signe de la solidarité, elle a permis de collecter des denrées non périssables (sucre, farine, riz) qui ont été remises à la banque alimentaire de la Loire.

De même dans le cadre de l'opération "Dons d'organes, dons de vie" le Club a répondu favorablement à l'appel de la Fédération des Aînés ruraux, qui ayant choisi la formule de promesse "n'emporter pas votre coeur au paradis", pour relever le défi "un club, un donneur", lancé par le professeur CABROL.

Le 19 octobre, les adhérents du Club se sont retrouvés au restaurant MARSOT, autour d'une table abondamment garnie, la journée s'est terminée dans la joie, chacun y allant de sa chanson ou de son histoire.

En 1999, le concours de belote aura lieu le 7 mars, et le concours de pétanque le 18 juillet à GRAIX.

M. DEGRAIX
Président.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE COLOMBIER

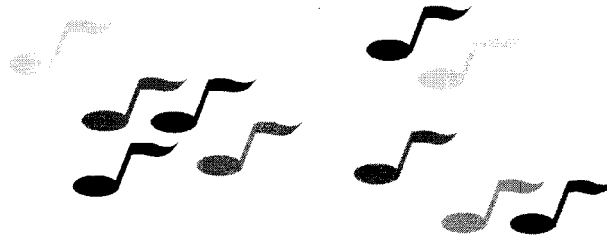
Comme les années précédentes, la société a, au cours de 1998, poursuivi l'entretien et l'amélioration des bâtiments. C'est d'ailleurs son rôle.

Le plancher du niveau inférieur de l'ancien bâtiment salle de classes avait fléchi, entraînant quelques fissures dans les cloisons s'appuyant sur lui. En début d'année, il a été renforcé par la mise en place d'une poutre à mi-portée. Il y aura lieu de remplacer assez rapidement deux solives, qui ont souffert de l'humidité du vide sanitaire. La ventilation de celui-ci a été améliorée par la création d'une ouverture en façade sud et maintenant il est presque sec.

En fin d'année l'écluse a été comblée pour permettre l'agrandissement de la cour des élèves; agrandissement souhaité par l'école. Les travaux des chantiers voisins ont fourni les matériaux. Il a fallu créer un accès pour amener ceux-ci. Cet accès a été conservé et fermé par un portail métallique.

Il ne faut pas oublier l'entretien de la forêt qui procure quelques moyens financiers :
(15 000, 00 Frs en 1998) 6900, 00 Frs y ont été consacrés .

Et malgré les loyers des occupants (49 000, 00 Frs en 1998), l'année se terminera avec un reste à payer de 20 000, 00 Frs à l'entreprise des travaux pour l'écluse; et un retard de 15 000, 00 Francs dans le remboursement des prêts.



CALENDRIER DES FETES 1999

- 14 février** : Concours de belote **O.G.E.C** .
- 7 mars** : Concours de belote **Club " Loisirs Amitié Colombier-Graix "**.
- 10 avril** : Soirée choucroute **O.G.E.C** .
- 1er juillet** : Fête de l'école (en soirée).
- 18 juillet** : Concours de pétanque à Graix, du **Club " loisirs Amitié Colombier - Graix "**
- 1er août** : Fête d'été.
- 15 août** : Concours de pétanque de l'**Amicale de Pétanque**.
- 28 et 29 août** : Tir aux pigeons (**société de chasse**).
- 9 octobre** : Soirée soupe aux choux de l'**O.G.E.C** .